



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1/2 journée de formation à destination des professeurs de LP

« Accompagnement à l'élaboration des référentiels pour la certification CAP »

**Inspection pédagogique régionale EPS
Besançon, le 26 Novembre 2020
DISTANCIEL**

PLAN DE L'INTERVENTION

- Ou en sommes nous?
- La certification
- Des exemples, des outils pour les enseignants

OU EN SOMMES NOUS?



Contexte et actualités des publications programmatisques et certificatives en EPS Pour la **voie professionnelle**

- ✓ Parution des programmes de la voie professionnelle : BO n°5 du 11 avril 2019 : programme d'enseignement des classes préparant au CAP et des classes préparant au baccalauréat professionnel
- ✓ 28 juin 2019 : journée institutionnelle d'accompagnement à destination des enseignants de la voie professionnelle.
 - ✓ Parution des référentiels CAP : BO n°31 du 30 juillet 2020.
- ✓ Décembre 2020 : accompagnement des équipes de lycée professionnel et CFA pour l'écriture des protocoles certificatifs et des référentiels d'évaluation. (définir les principes, de l'épreuve, définition des degrés d'acquisition et des barèmes qui s'y réfèrent, définir les modalités de choix laissée aux élèves.)
- ✓ Janvier 2021 : retour des référentiels CAP à la commission académique. Validation des référentiels par la commission **comme prévu dans le texte**.

L'éducation physique et sportive entre enjeux de société et formation des élèves ...

Un constat

- Étude ANSES = les 2/3 des 11 17 ans se situent à un niveau de risque sanitaire élevé
- Un lien avéré entre habitude adolescence et qualité de vie à l'âge adulte
- L'insuffisance d'activité physique est un risque sanitaire à part entière
- 66 % des français de plus de 15 ans ont eu une pratique physique en 2018...mais
- 60% des plus aisés contre 1/3 des plus modestes (observatoire des inégalités)
- Dans ces APSA beaucoup de pratique autonome = se prendre en charge dans sa pratique ?

En EPS

- Des tendances fortes sur certaines APSA
- Une moyenne nationale en hausse constante
- Attachement fort aux référentiels d'examens
- Reconnaissance de la CP5 comme formatrice
- Bascule de l'enseignement des programmes à l'enseignement des référentiels

Un questionnement

Quel apport de l'EPS à la formation d'un élève (motrice, culturelle, citoyenne, sociale, santé vs activité professionnelle...) et en quoi l'EPS peut il contribuer mieux préparer les élèves à l'insertion professionnelle / la poursuite d'étude / à valoriser les acquis / à l'accrochage scolaire

POUR

Interroger les pratiques professionnelles en EPS aujourd'hui au regard de ces axes

Un parcours de formation de l'élève en EPS au lycée à concevoir localement

Les programmes avril 2019

Juillet 2020 CAP en attente BAC PRO



POUR
Un projet pédagogique
d'EPS rénové

Enjeux
d'apprentissage

6 AFLP

PARCOURS DE
FORMATION

Choix de
l'élève

Choix de
l'équipe

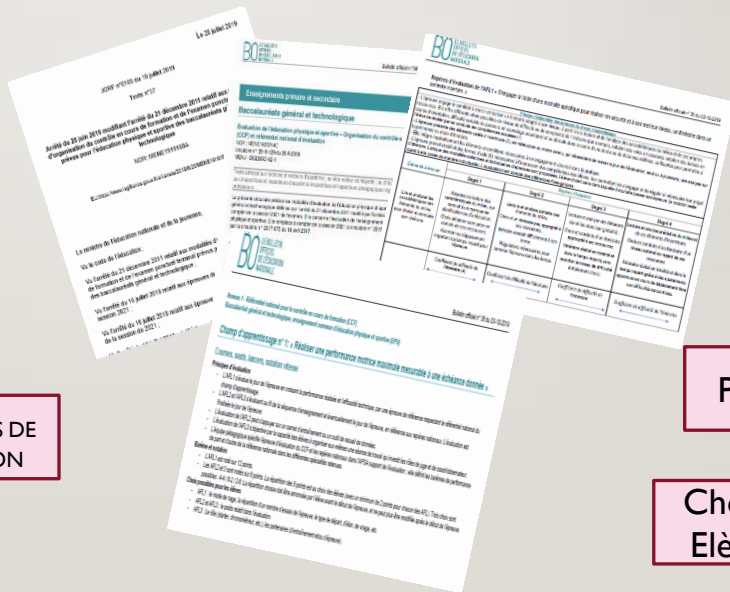
Principes

Barème

Choix
Elève

Choix
Enseignants

Etablir des référentiels
pour la certification
pour chaque APSA enseignée en
respectant le cadrage national



BO Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale

Annexes

Programme d'éducation physique et sportive du lycée général et technologique

Sommaire

Préambule

Finalité

Objectifs généraux

Compétences à construire

Cinq champs d'apprentissage

Activités physiques sportives et artistiques

Ressources pour construire les compétences

Organisation de l'EPS

Attendus de fin de lycée

Évaluation

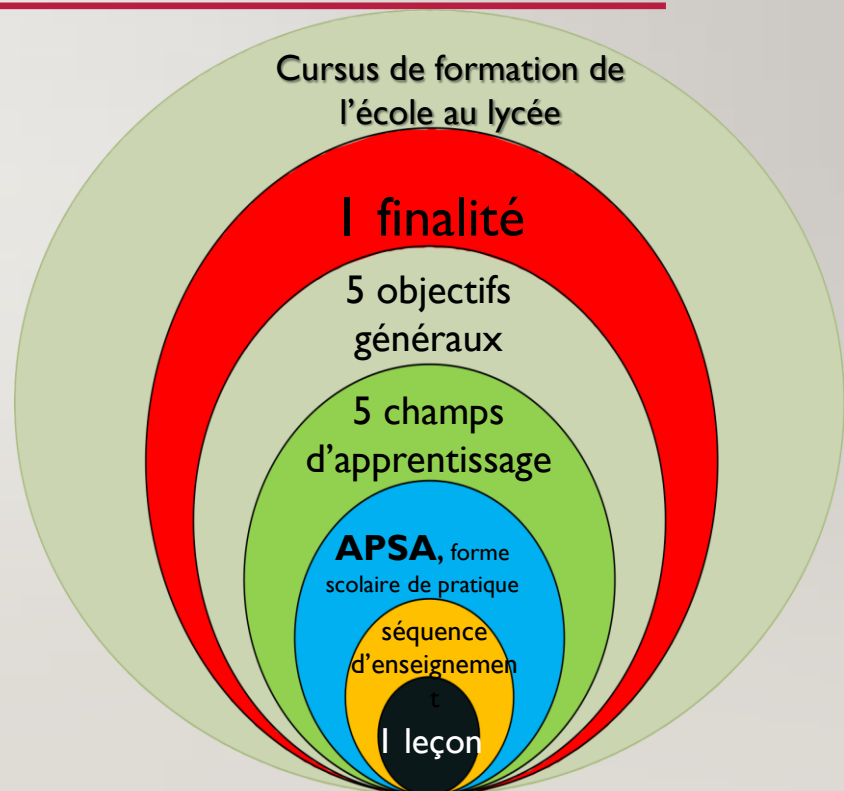
De ce qui est à apprendre, à évaluer....

... vers la certification



L'ARCHITECTURE DES NOUVEAUX PROGRAMMES

- **Cohérence sémantique**
- **Parcours de formation de l'élève :
approche curriculaire**
- **Culture professionnelle partagée**
- **Lisibilité**



CHAMP
D'APPRENTISSAGE 1

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 2

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 3

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 4

AFLP

CHAMP
D'APPRENTISSAGE 5

AFLP

Les ATTENDUS DE FIN DE LYCEE PROFESSIONNEL conçus à l'échelle des CHAMPS D'APPRENTISSAGE

CA1 : réaliser **sa** performance motrice maximale,
mesurable à une échéance donnée.

CA2 : adapter **son** déplacement à des environnements
variés et/ou incertains.

CA3 : réaliser une prestation corporelle destinée à
être vue et appréciée **par autrui**.

CA4 : conduire **et maîtriser** un affrontement
interindividuel ou collectif pour gagner.

CA5 : réaliser et orienter **son** activité physique pour
développer **ses** ressources et **s'**entretenir.

PAS DE LISTE D'APSA

Quelles incidences sur la manière d'exercer son métier de professeur d'EPS ?

L'ESPRIT DE LA RÉFORME ET DES TEXTES : INTÉGRER LA NOTION DE CHOIX

En lycée
pro

- Le choix, source d'une plus grande motivation, d'une orientation positive et non subie, et d'une mise en projet pour une appropriation active de son parcours de formation.
 - Pour développer l'estime de soi, le plaisir d'apprendre
- Le choix, générateur de prise de responsabilité, d'intégration de rôles et codes sociaux.
 - Pour un vivre-ensemble professionnel et sociétal.

En EPS

- 1 finalité / 5 objectifs généraux / 5 CA / 6AFLP (AFLP 1 et 2 imposés ; 2 AFLP au choix parmi les 4 restants.)
- Des règles programmatiques : choix d'activités dans 3 CA sur les 2 années de cursus (CA5 obligatoire au moins 1 fois) sans liste nationale d'APSA.
- **CHOIX d'équipe**

Dans les
Pratiques

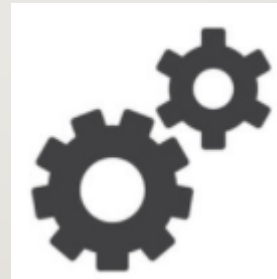
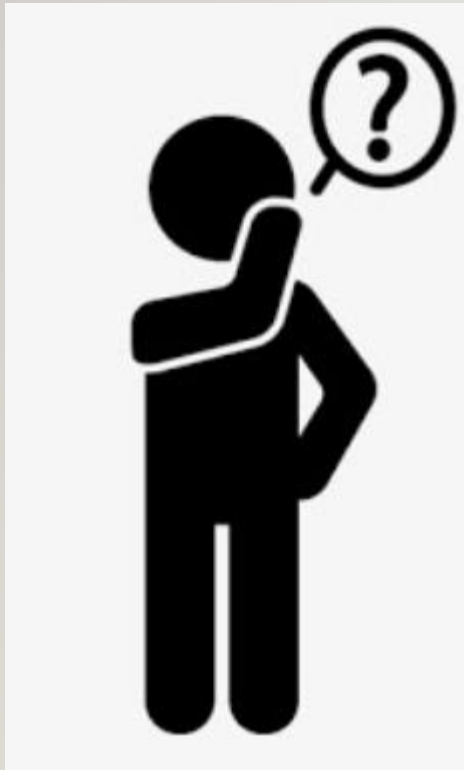
- **Des choix pour l'enseignant** = le projet EPS, le projet de classe les APSA supports pour adapter au mieux le parcours de formation au contexte local : quelles mises en situation? Quelles formes d'organisation? Quels outils....
- Les choix de l'élève dans la certification

NOUVEAU LYCEE :

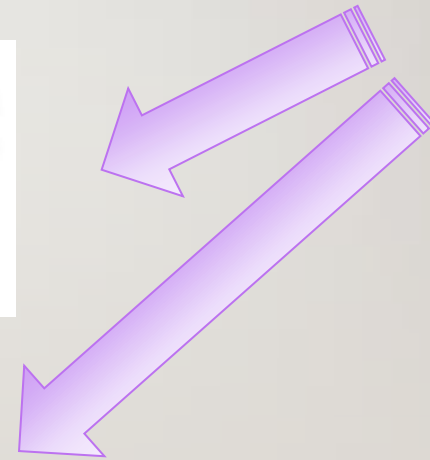
Le tableau ci-dessous récapitule cette mise en application des programmes et de la certification :

	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
Enseignement général et technologique	Application des programmes voie GT en 2 ^{nde} et 1 ^{ère} .	Application programmes GT en terminale.	
Enseignement professionnel	Application des programmes voie pro. en seconde Bac pro et CAP première année.	Programmes voie pro en 1 ^{ère} Bac pro et deuxième année de CAP.	Programmes BAC pro en terminale.
Certification	Certification CAP, BAC GT et bac Pro sans changement Bac GT : Les notes de première comptent pour la session 2021, dans les 10% du CC, (enseignement commun et enseignement optionnel).	Nouvelle certification BAC GT. Nouvelle certification CAP. Actuelle certification en BAC Pro.	Nouvelle certification BAC pro.
Options facultatives ponctuelles	Options ponctuelles Bac GT et Bac pro. sans changement.	Arrêt des options ponctuelles en Bac GT. Poursuite de l'organisation des options ponctuelles en Bac Pro.	Arrêt des options ponctuelles en GT, en BAC Pro.
Certification obligatoire ponctuelle	Binômes d'épreuves en contrôle commun ponctuel sans changement.	Nouvelles modalités en Bac GT et CAP : deux épreuves en Bac GT ; une épreuve en CAP Poursuite des binômes d'épreuves en Bac Pro.	Deux épreuves pour tous les examens des Bacs GT et pro. Une épreuve en CAP.

Le guide méthodologique donné lors de la journée I de formation.



exemple



LA CERTIFICATION



Certificat d'aptitude professionnelle
Évaluation de l'éducation physique et sportive
Organisation du contrôle en cours de formation (CCF)
référentiel national d'évaluation
Circulaire du 17-7-2020

- **Les différents types de contrôles
pour la certification**

En fonction du statut de l'établissement et de la situation scolaire de chaque candidat durant l'année de préparation au CAP

- **Le contrôle en cours de formation** repose sur un ensemble certificatif comportant 2 épreuves dans 2 APSA de 2 CA différents qui ont lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. Les dates sont définies par les établissements scolaires.
- **L'examen ponctuel terminal** s'appuie sur une épreuve choisie parmi celle proposées . La date est fixée par le recteur en année terminale de la formation.
- **Le contrôle adapté** destiné aux candidats reconnus en situation de handicap, présentant une inaptitude partielle ou SHN.

Les principes certificatifs **communs** à tous les champs d'apprentissage dans les référentiels :

- 1/ **LES PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE** (SOUS FORME DE TEXTE ; DESCRIPTION COMPLÈTE DE L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE)
 - 2/ **L'INTITULÉ DES 4 AFLP ÉVALUÉS ET LEURS COMPOSANTES A DÉCLINER EN QUATRE DEGRÉS.**
 - 3/ **AFLP 1 ET AFLP2 ÉVALUÉS SUR 12 POINTS**, RÉPARTIS RESPECTIVEMENT SUR 7 ET 5 POINTS.
 - 4/ **CHOIX DE L'ENSEIGNANT** DE 2 AUTRES AFLP PARMIS LES 4 RESTANTS ÉVALUÉS SUR 8 POINTS
(CHOIX DE L'ÉLÈVE POUR LA RÉPARTITION EN 2-4-6 (CONCERTATION POSSIBLE AVEC L'ENSEIGNANT)
-
- 5/ **DEUX MOMENTS D'ÉVALUATION SONT PRÉVUS** : L'UN À L'OCCASION D'UNE SITUATION EN FIN DE SÉQUENCE (AFLP 1 ET 2 OBLIGATOIRE) ET L'AUTRE AU FIL DE LA SÉQUENCE POUR LES DEUX AUTRES AFLP RETENUS.

PRÉDOMINANCE DE LA COMPÉTENCE DES ÉLÈVES : ENTRÉE PAR LES DEGRÉS D'ACQUISITION AVEC AJUSTEMENT PAR LA PERFORMANCE.



CAI

Les principes certificatifs singuliers à chaque champs d'apprentissage :

2 niveaux de positionnement qualitatifs au sein de chaque degré.

		Repères d'évaluation									
		Degré 2			Degré 3			Degré 4			
		+	○	○	+	-	+	-	+	-	+
		intentionnellement ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou battre un record.	Il mobilise ses ressources bien en deçà de ses capacités. Il répartit ses efforts de façon aléatoire.	Il mobilise modérément et/ou ponctuellement ses ressources. Il répartit ses efforts de manière inadaptée.	Il mobilise ses ressources de manière conséquente pour produire ses performances. Il répartit lucidement les efforts sur l'ensemble de l'épreuve.	Il mobilise pleinement ses ressources (de différentes natures). Il répartit stratégiquement ses efforts sur l'ensemble de l'épreuve.					
Note sur 7 points		0	1	2	3	4	5	6	7		
Performance		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Barème établissement		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
AFLP2 - Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.		<ul style="list-style-type: none"> Il crée de la vitesse mais ne l'entretient pas ou ne la contrôle pas suffisamment. La motricité est souvent atone et les actions confuses. Les placements, les déplacements segmentaires et la coordination des actions sont difficilement contrôlés, limitant la prolongation de l'effort ou présentant même un risque pour son intégrité physique. 	<ul style="list-style-type: none"> Il crée de la vitesse qu'il entretient sur une courte durée. La motricité parfois déséquilibrée, manque de tonicité, d'amplitude et/ou de fréquence. Dans ses actions propulsives insuffisamment coordonnées ou mal orientées, l'élève s'éloigne des trajets et des trajectoires efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> Il crée et entretient la puissance (Force X Vitesse) sur des trajets et des trajectoires de plus en plus proches de l'idéal. Les placements et déplacements des différents segments permettent des appuis solides et des actions de propulsion efficaces même si la motricité reste énergivore. 							
Note sur 5 points		0 ----- 0,5 pt	1 pt ----- 2 pts	2,5 pts ----- 4 pts	4,5 pts ----- 5 pts						

Nomogramme obligatoire sur AFLP I : entre une perf et un positionnement de compétence /7pts.

CA2

Les principes certificatifs singuliers à chaque champs d'apprentissage :

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 2

- L'épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de la lecture et de l'analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité de l'itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d'orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique ou en VTT, etc.) et se déroule dans le cadre d'un temps défini ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l'élève de révéler par sa conduite les compétences acquises (1).
- L'épreuve présente des éléments variés d'incertitude (2), en milieu connu, qui nécessitent l'analyse sur la pertinence du choix d'itinéraire.
- Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement.
- L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide (3) nécessaires à l'expression des compétences.

- 1/choix de niveau de difficulté ou complexité
- 2/engagement dans un milieu varié ou incertain
- 3/ Intégration des éléments de sécurité
- 4/ notion de temps imparti
- 5/Définition des formes d'aide.

AFLP évalués	Degré 1		Degré 2	
AFLP1 - Planifier et conduire un déplacement adapté à ses ressources pour effectuer le trajet prévu dans sa totalité ; le cas échéant, savoir renoncer.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève choisit un parcours souvent inadapté à ses ressources. Le parcours n'est réalisé que partiellement. • Il connaît peu les signaux d'alerte (4), le renoncement est subit et non anticipé. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève réussit aisément un parcours souvent trop facile au regard des ressources. • Il connaît les signaux d'alerte mais ne mobilise pas les techniques et méthodes en vue d'en atténuer les effets. La possibilité de renoncer est choisie tardivement et/ou à la suite d'hésitations multiples. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il connaît les signaux d'alerte et mobilise des compétences en vue d'en atténuer les effets. Le renoncement est un acte volontaire et anticipé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il connaît les signaux d'alerte et utilise son pouvoir en reculant les effets dans le temps. Le renoncement est un acte volontaire dont l'expérience est utilisée pour progresser.
Note sur 7 points	Itinéraire non réalisé, impossibilité d'estimer la difficulté. 0 point ----- 1 points	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (5) 1,5 point ----- 3 points	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (5) 3,5 points ----- 5 points	

Positionnement de l'élève dans un degré d'acquisition puis ajustement dans le degré en fonction de la difficulté.

AFLP 2 - Utiliser des techniques pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève produit des éléments aléatoires avec de fréquents déséquilibres involontaires. • Il réalise une prestation très pauvre sans préoccupation d'être apprécié et jugé. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève juxtapose des éléments qui sont ébauchés sans grande stabilité. • Il réalise une prestation impersonnelle, composée d'éléments minimalistes. Il tient partiellement compte du placement des spectateurs / des juges. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève accorde une certaine maîtrise du mouvement, les éléments sont liés. • Il réalise une prestation qui se personnalise, composée, mise en scène et l'exécution sont organisées en fonction du spectateur / du juge.
Note sur 5 points	0 point ----- 0,5 point	1 point ----- 2 points	2,5 points ----- 4 points ----- 5 points

CA3

Les principes certificatifs singuliers à chaque champs d'apprentissage

- 1/ Présentation devant un public ou un jury
- 2/ cadre de la présentation défini en détail (Musique, scénographie, espace, durée)
- 3/ Projet de composition à présenter avant le début de l'épreuve.
- 4/référence à un code à au moins 3 niveaux de difficulté pour activités codifiées.

Positionnement de l'élève dans un degré d'acquisition puis ajustement dans le degré en fonction de la difficulté.

Principe d'élaboration des épreuves du Champ d'apprentissage 3	
<p>trinitivement présentée à un public. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté dans les composantes artistiques.</p> <p>et d'installation.</p> <p>compétences des élèves, leur permettant de s'engager dans leur projet (sécurité active ou passive)</p>	
Repères d'évaluation	
Degré 2	Degré 3
<ul style="list-style-type: none"> L'élève vise à « faire » pour répondre aux exigences formelles. Il produit une motricité peu assurée et une prise de risque inconsidérée. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève organise sa prestation pour « faire bien » en assurant sa présence face au public. Il produit une prestation contrôlée avec une prise de risque adaptée à ses capacités.
<p>Selon l'Apsa support, niveau de difficulté /complexité des paramètres</p>	<p>Selon l'Apsa support, niveau de difficulté /complexité des paramètres</p>
<p>Note sur 7 points</p> <p>0 point ----- 1 point</p>	<p>1,5 point ----- 3 points</p> <p>3,5 points ----- 5 points</p> <p>5,5 points ----- 7 points</p>
<p>Pour cet AFLP, l'évaluateur positionne l'élève dans un degré puis ajuste la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de la prestation réalisée par l'élève (exemples : nombre d'éléments A, B, C ou D en gymnastique ou acrosport, nombre ou variété des paramètres du mouvement ou procédés de composition en danse).</p>	

<p>AFLP 2 - Utiliser des techniques pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève produit des éléments aléatoires avec de fréquents déséquilibres involontaires. Il réalise une prestation très pauvre sans préoccupation d'être apprécié et jugé. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève juxtapose des éléments qui sont ébauchés sans grande stabilité. Il réalise une prestation impersonnelle, composée d'éléments minimalistes. Il tient partiellement compte du placement des spectateurs / des juges. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève accentue les paramètres du mouvement, les éléments sont amples et liés. Il réalise une prestation qui se personnalise, composition, mise en scène et exécution sont organisées en fonction du spectateur / du juge. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève enchaîne des éléments et des actions sur un rythme varié. Il réalise une prestation originale et captivante. La composition, la mise en scène et l'interprétation créent des effets.
<p>Note sur 5 points</p> <p>0 point ----- 0,5 point</p>	<p>1 point ----- 2 points</p>	<p>2,5 points ----- 4 points</p>	<p>4,5 points ----- 5 points</p>	

CA4

Les principes certificatifs singuliers à chaque champs d'apprentissage :

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 4

L'épreuve présente des situations présentant des rapports de force équilibrés. En fonction des contextes et des effectifs, différentes modalités de mise en jeu, formes de compétition ou de formes de pratiques. Le règlement peut être adapté par (équipe, de poules, de formules de compétition ou de formes de pratiques. Le règlement peut être adapté par modalités de mise en jeu, formes de compétition, etc.) pour permettre de mieux révéler le degré d'acquisition (par exemple, fréquence de rencontres, etc.) pour permettre aux élèves d'ajuster leur stratégie au contexte d'opposition.

Repères d'évaluation

		Degré 2	Degré 3	Degré 4
		L'élève identifie occasionnellement les situations favorables mais décisives.	L'élève parvient rapidement à produire des occasions de marque lorsqu'il se présente.	L'élève parvient à produire régulièrement des occasions de marque en utilisant une technique privilégiée.
		← Gain des matchs →	← Gain des matchs →	← Gain des matchs →
Note sur 7 points AFLP points	0 point 1 point	1,5 point 3 points	3,5 points 5 points	5 points 7 points
AFLP2 - Utiliser des techniques et des tactiques d'attaque adaptées pour favoriser des occasions de marquer et mobiliser des moyens de défense pour s'opposer.	<ul style="list-style-type: none"> Il utilise des techniques peu efficaces pour créer des occasions de marque. Il n'a pas d'intentions tactiques réelles Il est spectateur de l'attaque adverse. 	<ul style="list-style-type: none"> Il utilise des techniques stéréotypées qui créent aléatoirement des occasions de marque. Les moyens de défense tardent à être mobilisés et permettent rarement de freiner l'attaque. 	<ul style="list-style-type: none"> Il crée régulièrement des occasions de marque en utilisant une technique privilégiée. Il utilise des moyens de défense qui permettent de gêner fortement et régulièrement l'attaque. 	<ul style="list-style-type: none"> Il crée régulièrement des occasions de marque en utilisant une technique et stratégie. Il utilise des techniques de défense efficaces pour neutraliser l'attaque.
Note sur 5 points points	0 point 0,5 points	1 point 2 points	2,5 points 4 points	4,5 points 5

Remarque: Lors de l'évaluation finale, l'élève est positionné dans un degré d'acquisition et sa note est ajustée en fonction de la proportion des oppositions gagnées.

Positionnement de l'élève dans un degré d'acquisition puis ajustement dans le degré en fonction du gain des rencontres.

CA5

Les principes certificatifs singuliers à chaque champs d'apprentissage :

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 5

- L'épreuve engage le candidat dans la mise en œuvre d'une méthode choisie parmi des propositions de l'enseignant en lien avec un thème d'entraînement motivé par un choix de projet qui peut être guidé par l'enseignant.
 - Cette mise en œuvre fait référence à un carnet d'entraînement qui identifie et organise des connaissances et des données individualisées. Elle est préparée en amont et/ou le jour de l'épreuve. Elle peut être régulée en cours de réalisation en fonction des ressentis d'effort attendus, de la charge de travail, de la complexité, de la durée, de la récupération, etc.
 - Les paramètres liés à la charge de travail (volume, durée, intensité, complexité, récupération, etc.) sont choisis en fonction des ressentis d'effort attendus, de la charge de travail, de la durée, de la récupération, etc.
 - L'évaluation de l'AFLP doit être favorisée par l'organisation et la durée.

AFLP évalués	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4	Degré 5
AFLP 1 - Construire et stabiliser une motricité spécifique pour être efficace dans le suivi d'un thème d'entraînement en cohérence avec un mobile personnel de développement. Note sur 7 points	<ul style="list-style-type: none"> L'élève poursuit un thème d'entraînement sans mobile apparent. Il ne maîtrise pas suffisamment les contenus techniques et sécuritaires pour produire une motricité efficace. 0 point ----- 1 point	<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'oriente dans le thème sans sa maîtrise globale des éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. Il maîtrise partiellement les éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. 1,5 point ----- 3 points	<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'oriente dans le thème sans sa maîtrise globale des éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. Il maîtrise partiellement les éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. 3,5 points ----- 5 points	<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'oriente dans le thème sans sa maîtrise globale des éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. Il maîtrise partiellement les éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. 5,5 points ----- 7 points	<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'oriente dans le thème sans sa maîtrise globale des éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. Il maîtrise partiellement les éléments techniques et sécuritaires permettant la réalisation de la séance. 7 points
AFLP 2 - Mettre en lien des ressentis avec une charge de travail pour réguler cette charge de manière autonome. Note sur 5 points	Il exprime difficilement ses ressentis. La régulation est inexistante pour permettre un réel engagement moteur. 0 point ----- 0,5 point	Il met difficilement en relation sa charge de travail avec des ressentis qui restent très généraux. L'engagement reste inégal et superficiel. 1 point ----- 2 points	Il met en relation sa charge de travail avec des ressentis qui se différencient et se précisent. L'élève utilise un paramètre pour réguler sa charge de travail pour être dans des zones d'effort ciblées. 2,5 points ----- 4 points	En fonction des ressentis, la charge de travail est modulée grâce à plusieurs paramètres en restant en cohérence avec le thème choisi permettant un engagement moteur effectif et visible. 4,5 points ----- 5 points	En fonction des ressentis, la charge de travail est modulée grâce à plusieurs paramètres en restant en cohérence avec le thème choisi permettant un engagement moteur effectif et visible. 5 points

1/Choix par le candidat du thème et des différents paramètres
2/Tenue d'un carnet de suivi
3/ Régulation menée à partir des ressentis.

Les attentes institutionnelles :

- Les éléments de calendrier : remontée des référentiels pour le vendredi 15 Janvier
- Commission académique 26 janvier
- Les procédures mises en œuvre (validation des protocoles et référentiels certificatifs)
- Les documents d'aide et d'accompagnement à destination des équipes : Un exemple de référentiel en CA5 course en durée / [des cadres vierges](#) / [un guide d'aide](#) / des ressources actualisées sur le site académique EPS rubrique « examens »
- Dispositif d'accompagnement : dynamique de construction progressive